

# Elaborer un plan de maîtrise sanitaire : application de la méthode HACCP

## PUBLIC CIBLE

Paysans, paysannes, porteurs porteuses de projets

## OBJECTIFS

Identifier les risques sanitaires et la maîtrise des points critiques dans le cadre de l'élaboration de son plan de maîtrise sanitaire

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

## CONTENU

- Présentation de la réglementation en vigueur
  - Présentation des guides de bonnes pratiques d'hygiène relatifs à la transformation végétale
  - Rappel des règles de bonnes pratiques d'hygiène (nettoyage et désinfection, lutte contre les nuisibles, santé du personnel, gestion des températures, potabilité de l'eau)
  - Présentation de la méthode HACCP : Identification des risques sanitaires et maîtrise des points critiques
  - Présentation des règles de traçabilité et de gestion des produits non conformes
  - Détermination et mise en place des contrôles à effectuer
  - Elaboration de documents de contrôles
  - Étude de cas concrets et travail sur les productions des stagiaires.
- Les stagiaires doivent apporter des éléments concernant leurs productions pour le travail sur le projet individuel.
- Bilan de fin de formation

## MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques  
Travaux pratiques  
Un support de formation est remis à chaque stagiaire

## MOYENS MATÉRIELS

Salle équipée

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

## DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

## RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

## DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

### Infos complémentaires

#### ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Aveyron

**DURÉE** : 2 jour(s)

**DATE LIMITE** : 01/04/2024

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Nous contacter

#### TARIFS

Adhérent	448 €
Non adhérent	448 €
Non agricole	448 €

#### Finançable par le fond de formation Vivea

Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement. Les tarifs Vivea peuvent évoluer en 2024.

#### ATTESTATION

Remise en fin de formation

#### RENSEIGNEMENTS

Hélène Blanc  
addear12@orange.fr  
ADDEAR de l'Aveyron  
La Maison des Paysans  
7 Côte d'Olemps  
12510  
Olemps  
Tel. 05-65-67-44-98  
N° d'organisme de formation :  
73120041012

**NOTE** : Pour s'inscrire, contactez-nous par mail ou par tél. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite. Le repas est partagé.

Date	Lieu	Intervenant
10/04/2024	Maison des Paysans 7 côte d'Olemps 12510 Aveyron	CFPPA de Florac
09/04/2024	Maison des Paysans 7 côte d'Olemps 12510 Aveyron	CFPPA de Florac

**THÈMES**

- S'installer en AP
- Création d'activité / diversification
- Pratiques et productions agricoles
- Transformation

**FINANCEURS**

- VIVEA
- Pôle Emploi

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))